



Typologie linguistique et histoire du peuplement: le cas des langues gur du Burkina Faso

Alain Delplanque

► To cite this version:

Alain Delplanque. Typologie linguistique et histoire du peuplement: le cas des langues gur du Burkina Faso. Ce travail demanderait à être étendu à toutes les langues gur parlées au Burkina. L'auteur accu.. 2009. <hal-00429049v2>

HAL Id: hal-00429049

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00429049v2>

Submitted on 31 Oct 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TYPOLOGIE LINGUISTIQUE ET HISTOIRE DU PEUPEMENT : LE CAS DES LANGUES GUR DU BURKINA FASO

Alain DELPLANQUE

Département de Linguistique, Université de Ouagadougou

Université de Tours, Laboratoire Ligérien de Linguistique

Delplanque.alain@gmail.com

Langues gur, langues voltaïques, langues oti-volta, la tradition regroupe sous ces différentes appellations une centaine de parlers qui s'étendent du 8° au 14° de latitude nord, et du 7° de longitude ouest au 4° de longitude est, sur l'ensemble du Burkina Faso, mais débordant largement sur tous les pays voisins, le Mali, le Niger, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le Bénin et même le Nigéria. Je représenterai plus loin sur une carte la répartition géographique des langues de cette famille au Burkina.

1 - TYPOLOGIE GENERALE

Le propos de cet exposé est de dégager ce qui fait à la fois l'unité et la diversité de ce vaste ensemble que constitue la famille gur. Vues de l'extérieur, ces langues voltaïques présentent un certain nombre de points communs si on les compare aux autres langues africaines. Les deux premiers modèles de classement typologique dont on a disposé dans la littérature ne se recoupent que partiellement. Celui de J. Greenberg (Universals, 1963) prétend embrasser l'ensemble des langues du monde. Celui de M. Houis (Propositions, 1980) ne prend en compte que les langues Négro-Africaines. Dans les deux cas, la typologie établit deux ensembles de corrélations, grosso modo comme ceci :

	Greenberg	Houis
TYPE A	ordre SVO prépositions complété + complétant + classes nominales <i>(non évoqué)</i> <i>(non évoqué)</i>	<i>(non retenu)</i> prépositions complété + complétant + classes nominales + CVC - V nasales
TYPE B	ordre SOV postpositions complétant + complété - classes nominales <i>(non évoqué)</i> <i>(non évoqué)</i>	<i>(non retenu)</i> prép et post complétant + complété - classes nominales - CVC + V nasales

Toutefois, ce qu'on peut espérer d'une typologie, ce n'est pas tant d'enfermer les langues dans des catégories rigides, mais plutôt de caractériser des types de fonctionnement non exclusifs. On sait notamment que la classification de J. Greenberg souffre de nombreuses exceptions, car les langues sont souvent de type hybride : on sait notamment aujourd'hui qu'il n'existe pas de corrélation systématique entre l'ordre des termes dans l'énoncé et celui du syntagme complétif. Pour sa part, M. Houis considère justement que la famille voltaïque procède de deux types de corrélations (ce caractère hybride sera ici largement confirmé) :

- **Corrélation A** (type sénégal-guinéen, bantu)

- (1) morphématique différenciée (existence de classes nominales)
- (2) lexèmes de structure CV ou CVC

Sur ces deux points, les langues voltaïques s'opposent aux langues mandé comme le jula, le san, le bisa, le marka et le bobo, pour ne citer que celles parlées au Burkina.

- **Corrélation B** (type mandé, kwa)

- (3) syntagme complétif d'ordre complétant + complété
- (4) fonction circonstant marquée par des postpositions et des prépositions
- (5) présence de voyelles nasales comme phonèmes.

Sur ces trois points, les langues voltaïques s'opposent aux langues sénégal-guinéennes comme le fulfulde. Les caractéristiques 1, 2, 3 et 4 se vérifient dans toutes les langues voltaïques connues de moi. Dans l'état actuel des recherches, le critère 5 (voyelles nasales) est peu fiable car il varie selon le cadre théorique adopté par les descripteurs plutôt qu'en fonction de différences immanentes aux langues elles-mêmes.

En échange, les langues voltaïques présentent entre elles de nombreux points communs tels que : (i) l'absence de verbes purs (tous les verbes étant compatibles avec les modalités nominales et verbales), (ii) la présence d'un système aspectuel binaire (perfectif / imperfectif), (iii) la compacité du syntagme qualificatif (le nom antéposé à l'adjectif perd son suffixe de classe, facultativement ou obligatoirement, selon les langues), (iv) l'absence de conjonctions temporelles (les relations sont exprimées par un relateur polyvalent et des particules verbales de syndèse), (v) l'absence de voix dans la morphologie verbale (le passif est rendu par l'usage intransitif des verbes transitifs) et (vi) bien entendu le rôle distinctif du ton. L'intérêt de certains de ces traits apparaît clairement si on compare les langues gur à celles du groupe bantu et à plus forte raison à celles du groupe ouest-atlantique.

2 - POUR UNE TYPOLOGIE STRUCTURALE

Les études comparatives menées par G.Manessy à l'intérieur de la famille voltaïque apportent une contribution inestimable, non seulement à la reconstruction du "protovoltaïque", mais aussi à l'établissement d'une typologie interne à ce groupe de langues. Certaines de ces études¹ portent essentiellement sur le **lexique** et sur les correspondances formelles qui existent entre les monèmes de même sens parmi les langues de tel sous-groupe voltaïque - par exemple: les mots "feuille" et "danser" dans les langues gurunsi, ou les différentes réalisations des marques de classe ka / se dans les langues oti-volta. Le problème avec le lexique, c'est qu'il est pratiquement impossible de démêler ce qui relève de la typologie de ce qui relève de la dialectologie. Ainsi, dans une enquête menée en pays nuni, P. Malgoubri² relève pour le nom « corne », pour ne prendre qu'un seul exemple sur une centaine, les variantes suivantes : jòò (ville de Léo), nũ (village de Pouni), nũũ (à Sapouy), nũũũ (à Kassou), jógó (à Silly), nógó (à Biéha), níní (à Nébiélanayou) et nó: (à Bognounou). Alors que tous ces gens se comprennent relativement bien, observent les mêmes règles grammaticales et en tout cas revendiquent l'identité Nunu.

Par ailleurs, dans le lexique, on pourrait s'intéresser à la structure syllabique des mots, en comparant notamment les langues gur « segmentables » où le radical et le suffixe sont facilement identifiables, et les langues « compactées » où le mot est le cadre d'amalgames

¹ Voir ma bibliographie : Manessy 1969, 1971, 1975.

² communication personnelle. Thèse en préparation, université de Ougadougou.

spectaculaires entre radical et suffixe. Par exemple en mooré, on a « pes-go, bɔɔ-ga » respectivement pour le mouton et la chèvre ; mais en dagara, cela se réalise « pɛrɔ, bɔɔ ». Mais à cet égard, le mooré et le gulimancema font figure d'exceptions, l'immense majorité des autres langues gur connaissant des phénomènes de compactage comme ceux du dagara.

Dans un autre type d'essais, G.Manessy (1963-1966) compare les réalisations de divers phénomènes grammaticaux, tels que la proposition relative, ou les marques verbales. Etant donné la qualité du travail mené par lui dans le domaine du lexique, j'ai, dans le présent exposé, négligé délibérément l'aspect lexical pour continuer la comparaison proprement **structurale** ébauchée par lui, en l'étendant à un maximum de langues du Burkina, et surtout en l'intensifiant par la mise en relation d'un nombre optimal de critères grammaticaux. Ce faisant, on constatera que des langues habituellement regroupées dans la même classe génétique appartiennent à des types structuraux très différents.

Les langues ici étudiées sont relativement peu nombreuses: il s'agit de cinq langues otivolta (gulimancema, dagara, 'lobiri, moore, koromfe), du bwamu, de trois langues gurunsi (kasim, lyele et nuni), de trois parlers senufo (kar, mambar, senar), et enfin de six langues non-sénoufo du sud-ouest voltaïque (dogose, cirma, curama, wen, samoe-wara, samakunatoro). Les langues que je ne connais que par documents écrits sont : le kasim (Bonvini 1974), le dogose, le cirma et le curama, le senar-mambar-kar, et le samoe-samakune (Prost, div.). Pour les autres langues, je disposais de monographies fiables (mémoires ou thèses universitaires), complétées par enquête personnelle directe auprès d'informateurs. Je ne disposais pas d'informateurs et de documents sur les autres parlers appartenant à ces groupes (viémo, pana, samoma, cesa par exemple). Et je n'ai pas intégré les langues gur parlées hors de la République du Burkina Faso (kulango, ditamari, tem, bariba, etc). C'est donc un programme de travail que je propose ici, plutôt qu'un exposé exhaustif. On peut espérer que les langues manquantes viendront plus tard s'insérer dans le cadre ici proposé. L'essentiel est que toutes les langues soient confrontées aux mêmes critères de classement.

Ce qui fait problème, c'est justement l'établissement de tels critères. Il me fallait à la fois diversifier les paramètres au maximum, tout en évitant l'excès qui émietterait les régularités. « Une typologie suppose des descriptions disponibles à l'homogénéité d'une même approche théorique, sinon le risque est grand de fausser la synthèse en mettant en comparaison des faits accusant des différences systématiques. » Je crois que ces exigences de la typologie extensive menée par M.Houis (1980) valent pour une typologie intensive comme celle que j'ébauche ici. Dans la pratique, j'ai choisi mes paramètres de classement selon les principes suivants.

2.1 - Exhaustivité

Il est souhaitable de retenir des traits classificatoires à tous les niveaux descriptifs: celui de l'énoncé, du constituant nominal, du constituant verbal, et aussi celui de la phonologie.

2.2 - Binarité / ternarité

Dans la tradition structurale, les traits distinctifs se veulent simples donc binaires. Mais on doit tenir compte de plusieurs phénomènes faisant intervenir un troisième terme, par alternance (comme pour l'ordre des termes dans l'énoncé).

2.3 - Cohérence

L'analyse peut relever certains traits concomitants, mais apparemment sans cohérence structurale. Par exemple, il est vrai que si, dans une langue voltaïque, l'ordre obligatoire des termes dans l'énoncé est SOV, on constate par ailleurs que cette langue observe l'accord de

classe nominale. Mais l'inverse n'est pas forcément vrai, cet accord pouvant s'observer dans les langues SVO. De plus, du point de vue théorique, l'ordre des termes dans l'énoncé n'a vraisemblablement, en lui-même, rien à voir avec le système des classes nominales. Également, si dans une langue voltaïque le verbe connaît une opposition aspectuelle perfectif non-marqué / imperfectif marqué, et si ce dernier comporte une marque unique pour tous les verbes du lexique (absence de groupes de conjugaisons), alors cette langue connaît une marque d'actualité qui disparaît à la négation. Mais ce dernier phénomène s'observe également dans certaines langues connaissant une conjugaison stratifiée. Par conséquent, malgré leur éventuelle concomitance, de telles paires de traits seront considérées comme deux paramètres distincts dans l'analyse.

En revanche, j'ai accordé de l'importance à deux corrélations particulières, qui me semblent significatives. Il s'agit d'une part du rapport entre la présence de classes nominales et celle de classes verbales (groupes de conjugaison). Ces deux traits ne sont pas automatiquement associés, mais la présence ou absence de chacun d'eux témoigne d'un certain degré de conservatisme par rapport à la stratification générale du lexique qui prévalait probablement en proto-gur. D'autre part, il s'agit du rapport variable entre la présence d'une particule nominale de spécification et celle d'une particule verbale d'assertion, le point commun étant de marquer l'actualité de l'objet ou de l'événement dans la situation d'énonciation.

2.4 - Hiérarchie

Le travail de classement implique l'identification d'un nombre limité de grands types, sans toutefois réduire la diversité des faits. Cet objectif ne peut être atteint qu'à travers une sous-catégorisation reposant sur une hiérarchisation des traits discriminatoires. Celle-ci a été établie selon un principe général qui accorde la priorité au signifié par rapport au signifiant, et plus précisément une priorité décroissante partant de la syntaxe de l'énoncé (l'unité communicative minimale), puis passant à la morphologie du constituant (l'unité syntaxique minimale) et à celle du lexème (unité significative minimale) pour terminer avec le phonème (unité distinctive minimale). De ce point de vue, je souscris volontiers à la démarche de B. Heine (1976)³ qui fonde sa typologie sur « l'ordre des unités significatives » dans l'énoncé. J'ai en effet dégagé trois grands types de langues en accordant la priorité à l'ordre des termes dans l'énoncé :

I	II	III
SVO	SOV	SVO / SOV

les autres traits déterminant des sous-groupes. On notera que le critère du genre nominal relève à la fois de la lexicologie (par les suffixes de classe) et de la syntaxe (par l'accord de classe). Tandis que les classes de conjugaison verbale relèvent strictement de la lexicologie, car elles n'ont aucune répercussion sur la syntaxe de l'énoncé. Les faits qui seront exposés ci-dessous montrent que si l'on accordait la priorité à la morphologie (présence ou absence de classes nominales et de classes verbales) plutôt qu'à la syntaxe, on obtiendrait une classification incohérente telle que parmi les langues conservatrices, on trouverait les trois ordres syntaxiques I, II et III.

2.7 - Primauté de la fonction sur la position

J'aurais pu retenir la place de certains marqueurs comme critère discriminatoire. Par exemple, en 'lobiri, la marque du défini est postposée au nom; alors qu'elle est antéposée en

³ B. Heine envisage un quatrième type (VSO), pour les langues afro-asiatiques, non pertinent ici.

dagara. Mais dans ces deux langues, ces marques sont invariables, alors que dans les langues de type sénoufo, par exemple, ces marques sont des classificateurs, variables donc. De même pour la marque de l'aspect, antéposée au verbe en 'lobiri, postposée en dagara : dans les deux cas, cette marque est uniforme, alors que dans les langues sénoufo et gurunsi, cette marque varie selon la classe du verbe. Le critère de la position dans le constituant n'a donc pas été retenu.

2.5 – Correlativité et généralité

Les traits classificatoires sont censés être productifs, c'est à dire posséder des corrolaires structuraux réguliers et cohérents. Ainsi, si tel type de langue voltaïque contient un double système complet de voyelles reposant sur l'opposition tendu / relâché, ce type de langue observera la loi d'harmonie vocalique (voir plus bas), un système incomplet étant incompatible avec cette dernière. Par ailleurs, une langue ne possédant ni voyelles relâchées ni consonnes labiovélares a de fortes chances, avec un inventaire de phonèmes réduit, de présenter davantage de lexèmes polysyllabiques et une dérivation plus productive que les langues possédant ces phonèmes. De même, dans une langue voltaïque qui dissocie genres et classes nominales, l'adjectif épithète observera l'accord de nombre, mais non de classe, avec le nom qu'il qualifie. Ce genre de corrélativité autorise donc une certaine économie dans l'inventaire des paramètres retenus.

Un autre critère intéressant aurait pu être la structure de la proposition relative. A cet égard, j'ai constaté que toutes les langues qui admettent l'ordre SVO (types I et III) ont un relateur intercalé entre le sujet et le verbe de la proposition subordonnée : S2 + rel + V2, alors que celles du type II (ordre SOV) prennent un relateur postposé à la proposition subordonnée toute entière: S2 + P2 + O2 + rel. Toutefois, les sous-types Ib et IIIa combinent ces deux types de marqueurs: S2 + rel + P2 + O2 + rel (voir Manessy 1963). Pour comprendre à quel paramètre ce trait correspond, il faudrait en savoir davantage sur la nature de ces relateurs, leur rapport avec la focalisation et avec la marque du défini ou du démonstratif – ce qui dépasse mes compétences actuelles. Mais surtout, la répartition du relateur ici décrite ne fait que confirmer la classification établie par ailleurs : type Ia et Ib, type II, type IIIa et IIIb. C'est pourquoi la structure de la relative n'a pas été retenue parmi mes paramètres typologiques.

Enfin, la classification entend couvrir un maximum de langues avec un minimum de traits. Par exemple, la présence d'un morphème relateur dans le syntagme qualificatif est caractéristique des langues gurunsi, du samoe et du samakune. Toutes ces langues sont du type III, mais l'inverse n'étant pas vrai, ce trait n'a pas été retenu: le type III est suffisamment caractérisé par ailleurs. C'est pour une raison analogue que je n'ai pas retenu comme critère la présence / absence de consonnes implosives [ʔ, ɓ, ɗ, etc], leur distribution géographique n'étant cohérente avec aucun type grammatical particulier.

En fin de compte, on peut dire que mes critères ont été retenus pour des raisons à la fois empiriques et théoriques, dans une démarche à la fois inductive et déductive. La classification qui en résulte est donc optimale, plutôt qu'idéale : le présent exposé doit être considéré comme une étape de recherche et reste sujet à discussion.

3 - L'ORDRE DES TERMES DANS L'ENONCE

Ce critère fondamental permet de distinguer trois grands types de langues dans la famille voltaïque.

3.1 - Ordre SVO (type I)

Dans le premier type de langues, on trouve obligatoirement l'ordre sujet + prédicat + objet.

<u>gulimacema</u>	o poa / mali / biga <i>la femme / a enfanté / un enfant</i>
<u>cirma.</u>	mi to / wo / duru <i>mon père / mange / du tô</i>
<u>curama</u>	mo / wu / mihi <i>je / mange / du riz</i>
<u>dogose</u>	mi / di / sese <i>je / mange / du tô</i>
<u>moore</u>	mam / dita / sagbo <i>je / mange / du tô</i>
<u>daqara</u>	n / duré-nɪ / a saab <i>je / mange / le tô</i>
<u>lobiri</u>	kuon / ther / bana <i>l'homme / a acheté / un mouton</i>
<u>koromfe</u>	kemde / da digi / a janna <i>Kemdé / a semé / le mil</i>

3.2 - Ordre SOV (type II)

Dans le second type de langues, on a obligatoirement l'ordre sujet + objet + prédicat.

<u>senar</u>	m / mã / semɛ / gba <i>je / passé / dolo / boire (j'ai bu du dolo)</i>
<u>mambar</u>	mi / sugo - ka / syɔ <i>je / cheval-un / ai acheté (j'ai acheté un cheval)</i>
<u>kar</u>	n / kasonɔ - ka / lo <i>je / cheval-un / ai acheté.</i>

3.3 - Ordre SVO / SOV (type III)

Dans le troisième type de langues, les deux schèmes précédents sont attestés, complémentirement.

3.3.1 -alternance selon l'assertion (type IIIa)

Dans un premier sous-type, l'ordre est SVO à la forme affirmative, mais SOV à la forme négative.

<u>nuni</u>	o / sana / sóná <i>elle / fait / du dolo</i>	o / wa / sóná / sana <i>elle / nég / du dolo / fait</i>
<u>lyélé</u>	káẽ / mənə-cɛl / s̥ɛ̃ <i>femme / a préparé / dolo</i>	káẽ / yə / s̥ɛ̃ / cɛl / ye <i>femme / nég / dolo / a préparé / nég</i>

<u>kasim</u>	o / nyɔ-ga / sáná elle / a bu / dolo	o / wɔ / sáná / nyɔ-gɪ / elle / nég / dolo / a bu-pas
--------------	---	--

3.3.2 - alternance selon l'aspect (type III b)

Dans un second sous-type, l'ordre est SVO au perfectif, et SOV à l'imperfectif.

<u>bwamu</u>	a / há -la / le zĩnu il / ouvrir-pf / la porte il a ouvert la porte	a- á / le zĩnu -u / há il-imp / la porte-imp / ouvrir il ouvre la porte
<u>samakune</u>	n / wal-i / sisi je / manger-pf / t̃ô j'ai mangé du t̃ô	n / sisi / wol- ò je / t̃ô / manger-imp je mange du t̃ô
<u>samoe</u>	i / li- ø / kpia / ni il / tuer-pf / poule / act il a tué une poule	i / kpio / li-ee / ni il / poule / tuer-imp / act il tue une poule.
<u>wen</u>	mɛ / ø-wɔ / tã-le je / pf-boire / dolo j' ai bu du dolo	mɛ / tã-le / n-wɔ je / dolo / imp-boire je bois du dolo

Le samoe et le wen ont ceci de particulier que la forme du nom varie selon l'aspect et la fonction. En samoe, la forme "longue" (kpio= kpia + o) est obligatoire pour l'objet à l'imperfectif. En wen, elle est obligatoire à l'imperfectif, mais au perfectif elle est liée à l'ordre SVO qui n'est pas obligatoire, car on dit concurremment :

mɛ / t̃ô / ø - pe je / travail / pf-faire j' ai travaillé	ou	mɛ / ø - pe / t̃ô - le je / pf-faire / travail j' ai travaillé
---	----	--

alors que l'ordre est fixe dans : mɛ / t̃ô - le / m-pe
je / travail / imp-faire
je suis en train de travailler

En faisant abstraction de ces modalités d'application, on peut dire que ce premier critère établit trois grands types de langues voltaïques, dont le troisième admet deux sous-types.

4 - GENRES ET CLASSES NOMINALES

Dans son sens plein, en linguistique africaine, la notion de « classe » implique l'accord de classe (pour le pronom représentatif notamment, mais aussi pour les pronoms numériques, démonstratifs, interrogatifs, et l'adjectif qualificatif). Ont conservé ce système au complet : toutes les langues du type II, celles du type IIIa, plus certaines langues du type I. Dans les autres langues, le pronom représentatif (et les autres) ne retient qu'un accord réduit reposant sur des oppositions du type humain / non humain, animé / inanimé, et qui détermine ce que l'on peut appeler des "genres".

4.1 - Genre = Classe

Je caractérise par cette équation les langues où l'accord de classe est intégralement conservé, quel que soit le nombre de classes encore distinctes.

4.1.1 - Type Ia

<u>dogose</u>	<u>classe</u>	<u>sens</u>	<u>N sg</u>	<u>N pl</u>	<u>Pron sg / pl</u>
	1	poisson	gbulo	gbulbe	o / pe
	2	serpent	sɔbga	sɔbse	ki / se
	3	igname	pore	poye	de / ye
<u>curama</u>	<u>classe</u>	<u>sens</u>	<u>N sg</u>	<u>N pl</u>	<u>Pron sg / pl</u>
	1	père	too	toba	o / ba
	2	tête	yugu	yunya	gu / nya
	3	karité	viru	viga	di / ga
	4	eau	humma	-	ma / -

En cirma, on retrouve les mêmes classes ou leurs variantes (u / ba, ku / ni, de / a, ma / -) mais avec deux classes supplémentaires :

5	calebasse	ca-ŋa	/ caa-mu	ka / mu
6	tô	ju-ru /	/ -	du / -

En gulimancema, on trouve ainsi 11 genres avec accord obligatoire (voir Delplanque & Ouoba 1979) : o-o/bi-ba ; o-o/a-a ; o-o/i-i ; u-u/i-i ; bu-bu/i-di ; bu-bu/i-i ; ku-gu/ti-di ; li-li/a-a ; ki-ga/mu-mu ; mi-ma/ Ø.

4.1.2 - Type II

Les langues de type II ont un système d'accord complet.

<u>senar</u>	<u>classe</u>	<u>sens</u>	<u>N sg</u>	<u>N pl</u>	<u>Pron sg / pl</u>
	1	mère	nu	nube	u / pi
	2	feuille	wɛge	wɛy	ke / yi
	3	front	gbani	gbake	de / ke
	4	tô	suru	-	te / -
	5	remède	tim	-	pe / -

On retrouve les variantes des mêmes classes en mambar (u / pi, ke / yi, le / ki, te, pe) et en kar (u / pi, ke / yi, li / ki, ti, pe).

4.1.3 -Type III

Seules les langues du sous-groupe IIIa respectent l'accord de classe.

<u>nuni</u>	<u>classe</u>	<u>sens</u>	<u>N sg</u>	<u>N pl</u>	<u>Pron sg / pl</u>
	1	griot	gɔ́ɔ́	gɔ́á	ɔ / ba
	2	igname	píú	píá	dɛ / ya
	3	beurre	nùgɔ́	nuí	ka / sɛ
	4	poulailler	túgù	túrí	kɔ / tɛ

En kasim, on trouve 4 classes de ce type (u / ba, dt / ya, ka / st, kɔ / tɛ). Voir Bonvini 1977 &

1988. En lyelé, on trouve les variantes n / b, re / ne, e / se, ɔ / re, mais aussi deux classes supplémentaires:

5	dolo	sán	/ sáná	m / b
6	arbre	cǒ	/ cèmé	ɔ / ne.

Notons cependant que certains parlars gurunsi ont réduit le système des pronoms. C'est le cas de certains dialectes du nuni (genre humain o, ω / ba, non-humain ko, kω / tə). La même observation est faite par G. Kédrébéogo (1989) pour la langue samoma (resp. u / ba, gi / gi). Il semble que le tagba (langue sénoufo) présente les mêmes tendances. Il s'agit peut-être là d'un phénomène propre aux jeunes, citadins en particulier. Toujours est-il que le système nominal de ces parlars est en train d'évoluer vers une dissociation genre-classe, donc vers le type suivant.

4.2 - Genre ≠ Classe

Je caractérise ainsi les langues où le système d'accord s'est affranchi des suffixes et repose sur une opposition sémantiquement motivée.

4.2.1 - genre humain / non humain

Dans un premier sous-groupe de langues, la démarcation passe entre les humains d'un côté, et les animaux, végétaux et choses de l'autre. Et ce, indépendamment du fait que l'on trouve des humains dans diverses classes de suffixes.

Le dagara présente 6 classes de suffixes (-e / be, -r / e, -ga / ri, -go / e, -b / e, -u / si) mais seulement 3 genres manifestés par les pronoms:

<u>genre</u>	<u>pron sg</u>	<u>pron pl</u>
humains	ω	bε
non-humains		
- comptables	ω	a
- non comptables	a	a

En koromfé, on a 8 types de couples sg / pl (ɔ / ba, gω / ɪ, dε / a, ga / nu, ω / f ɪ, fε / ɪ et m / -) mais seulement 3 genres pronominaux :

<u>genre</u>	<u>pron sg</u>	<u>pron pl</u>
humains	də	ba
non-humains	gω	ɪ
diminutifs	ga	-

Le wen présente environ 10 classes de suffixes (-o / be, -ke / na, -be / me, -r / ye, -ke / la, -be / ye, -ke / ye, -r / na, -r / la, -o / r) dont certaines sont peut-être des variantes combinatoires. Le système des pronoms est le suivant:

<u>genre</u>	<u>pron sg</u>	<u>pron pl</u>
humains	o	pe
non-humains		
- animés	o	se
- inanimés	ke	se

En samoe, on trouve 3 classes de suffixes (-a / o, -o / ma ou mi, -ma ou bo / se ou si, -na ou ga ou ye / be) et ces classes sont en intersection avec 2 genres pronominaux: humain (i / pi) et non humain (ki / ni).

4.2.2 -genre animé / inanimé

Le samakune ne marque pas le genre humain. On trouve 3 classes de suffixes (-ya / si, -o / e, -ɲa / jɛ) en intersection avec 3 genres pronominaux:

<u>genre</u>	<u>pron sg</u>	<u>pron pl</u>
animé	a	ki
inanimé	wa	ki
neutre	ka	-

Le bwamu présente une organisation beaucoup plus complexe, car en face de 7 classes suffixales, il possède 4 genres marqués par l'article ou le pronom, et partiellement motivés.

<i>genre</i>	<i>Pron sg</i>	<i>Pron pl</i>	<i>classe</i>	<i>exemple</i>	<i>N sg</i>	<i>N pl</i>
1	o	Ba	animés	bœuf	naà	naà-wa
2	ho	hã	divers visqueux partitif	village miel noyau	ló-hó tò-ró bì-rè	lo-ra tò-ní bì-á
3	le		instruments végétaux	manche néré	fwánì dóm-ù	fwàní dón-nà
4	mu		masses	sel	yà-mù	yè-mà

Il y a accord entre genre et classe pour les animés (humains et animaux) et pour les masses. Le genre est totalement motivé au pluriel (animé / non), partiellement motivé au singulier (répartition arbitraire de ho / le).

Le moore et le lobiri ont perdu accord de classe et distinctions de genre, puisque toutes les classes suffixales correspondent à un seul jeu de pronoms, moore sg : a / pl : ba, et lobiri sg : a / pl : ω.

5 - LA MARQUE DE L'ASPECT VERBAL.

La distribution des modalités verbales est très complexe. Toutes les langues voltaïques connues possèdent, indépendamment des particules temporelles (toujours préposées au verbe) une opposition aspectuelle perfectif / imperfectif. Je définis formellement l'aspect comme un morphème affixé au verbe. L'affixe se distingue de la particule par sa solidarité phonologique avec le verbe, occasionnant diverses assimilations. La marque de l'aspect est généralement suffixée, mais elle est préfixée en 'lobiri, en wen et en bwamu (imperfectif). Par ailleurs, dans les langues gur, le constituant verbal peut être affecté d'un actualisateur, pour indiquer si le procès aspectualisé est validé ou non dans la situation d'énonciation. Voici un exemple :

<u>dagara</u>	ω d ǐ-ø-na il manger-ø-act <i>il a mangé</i>	ω dt-ré-na il manger-impf-act <i>il est en train de manger</i>
	ω d ǐ-ø- ø il manger- ø- ø <i>il mangea, ou qu'il mange !</i>	ω dt-ré - ø il manger-impf-ø <i>alors qu'il mangeait</i>

J'examinerai ces **deux** traits (marque de l'aspect et marque de l'actualité) successivement, car ils se combinent de diverses façons à l'intérieur des trois grands types de langues dégagés ci-dessus. ma classification ne recoupe que partiellement celle de Manessy (1966).

5.1 - Conjugaison homogène

Dans un premier groupe de langues, l'aspect est marqué par un morphème commun à tous les verbes du lexique. Je parlerai alors de "conjugaison homogène". La majorité des langues de ce groupe ont un seul aspect marqué de valeur imperfective, la forme non-marquée ayant valeur aoristique :

<u>moore</u>	a wa- \emptyset -ame il est venu-act	a wa- <u>t</u> -ame il vient-act
<u>lobiri</u>	a \emptyset -thér-ré il a planté-act	a <u>n</u> -thér-ré il plante-act
<u>samoe</u>	mi wan- \emptyset -ni j'ai mangé-act	mi wan- <u>aa</u> -ni je mange-act

Parfois, en surface, le verbe peut se présenter sous quatre formes différentes. Mais en tenant compte des variations morpho-phonologiques et en distinguant aspect et actualité, le binarisme du système ne fait pas de doute. Dans toutes ces langues, la forme \emptyset est en fait un aoriste qui traduit le narratif ou l'injonctif; elle n'a valeur de parfait qu'avec un actualisateur. Et cet aspect zéro s'oppose à un imperfectif marqué:

<u>koromfe</u>	də kos- \emptyset [u] il tousser- \emptyset <i>il toussa</i> də kos- \emptyset - ϵ il tousser- \emptyset - act <i>il a toussé</i>	də kos-r[u] il tousser-impf <i>il tousse toujours ou il toussait</i> də kos-r-aa il tousser-impf-act <i>il est en train de tousser</i>	[u] = voyelle épenthétique
<u>cirma</u>	mi wo- \emptyset je mangeai	mi wo- <u>di</u> je mange	mi wo- \emptyset -ya j'ai mangé-act
<u>curama</u>	ba wu- \emptyset ils mangèrent		ba wu- \emptyset -la ils ont mangé-act

Dans ces deux langues, le progressif fait appel à un verbe auxiliaire. Dans ce cas, notons la répétition du pronom sujet :

cirma	mi <u>ta</u> mi wo je suis en train de manger
curama	ba <u>na</u> ba wu ils sont en train de manger

Enfin, un tel système aspectuel binaire et strictement homogène est observable dans des langues où je n'ai pas relevé de marque d'actualisation :

<u>wen</u>	m ϵ \emptyset -pe tôle j'ai fait du travail	m ϵ tôle <u>m</u> -pe je du travail fais
------------	---	--

<u>kar</u>	mɛ kɛ-ø tu as cassé	mɛ kɛ-ni tu casses
------------	------------------------	-----------------------

5.2 - Conjugaison stratifiée

En revanche, dans les langues à conjugaison « stratifiée », le stock verbal est divisé en groupes de conjugaison, dont les diverses marques aspectuelles ne sont pas des variantes phonologiquement conditionnées, mais sont distribuées arbitrairement dans le lexique (un peu comme en français: recouvr-er, recouvr-ir, recev-oir). On distingue plusieurs cas de figure.

5.2.1 -deux aspects marqués

Dans les langues suivantes, les deux aspects peuvent être marqués (opposition x / y) et le sont différemment selon les classes de verbes.

samakune

<u>conjugaison</u>	<u>sens</u>	<u>pf</u>	<u>imp</u>
1- E / O	manger	wole	wolo
	se lever	wuzi	wuzu
2- I / M	éteindre	losi	losm
	frapper	kali	kalã
3- H / B	boire	né	nè
	laver	kpésé	kpésè

senar

En senar, j'ai relevé 7 classes de conjugaison présentant les mêmes contextes phoniques. Apparemment, les deux aspects peuvent être marqués.

<u>conjugaison</u>	<u>sens</u>	<u>pf</u>	<u>imp</u>
1-gV / rV	ouvrir	mugu	muru
	laisser	yag	yar
2- r / nV	courber	kur	kuni
	têter	ɲor	ɲone
3- ø / I, U	voir	nya	nyɛ
	voler	yu	yui
	griller	fɔ	fu
4- ø / ne	emplir	nye	nyine
	envoyer	to	tono
5- ø / ke	mordre	nõ	noŋ
	sortir	yii	yiki
6- ø / le	partager	tɛ	tɛɛ
7- B / H	manger	dì	dí

Le mambar a pratiquement les mêmes groupes de conjugaison soit: 1-(gV / ri) 2-(L / ni) 3-(ø / i, u) 4-(ø / -ni) 6-(ø / li) 7-(H / B). La 5ème conjugaison est -(ø / ri).

Dans les langues gurunsi, la situation est quelque peu différente. L'imperfectif est marqué dans tous les cas. Mais le perfectif n'est marqué que lorsqu'il a valeur de « parfait » ; il s'agit donc d'un actualisateur, dont on verra ci-dessous qu'il disparaît à la forme négative :

<u>nuni</u>	<u>conjugaison</u>	<u>sens</u>	<u>pf</u>	<u>imp</u>
	1- GA / I	boire	nyo-a	nyo-i
	2- H / B	passer	kén	kèn
	3- Ø / A	cuire	san	san-a
	4- Ø / I	attraper	jan	jan-t

On voit que tous les verbes ne sont pas traités de la même manière. Au perfectif, on a deux groupes marqués et deux groupes non marqués : l'opposition H / B se manifeste par un ton haut au perfectif.

Remarque importante : en y regardant de plus près, l'aspect « perfectif » de ces langues pourrait en fait être un aspect non-marqué. La voyelle finale du radical CVCV pourrait être épenthétique et la seconde consonne pourrait être élidée dans la jonction radical-suffixe.

5.2.2 -un seul aspect marqué

Dans les autres langues, l'un des deux aspects est caractérisé par l'absence de l'autre (morphème zéro), selon les groupes de conjugaison.

<u>dogose</u>	<u>conjugaison</u>	<u>sens</u>	<u>pf</u>	<u>radical et imp</u>
	1-n / ø	boire	nyɔ-n	nyɔ
	2-d / ø	avaler	mɛ-d	mɛ
	3-li / ø	creuser	pe-li	pe
	4-V / ø	casser	ce-e	ce

Ici, c'est indéniablement le perfectif qui est l'aspect marqué. On verra plus loin que cette marque est indépendante de l'assertion.

Le gulimancema présente 10 conjugaisons dont les 5 premières ont zéro pour le perfectif, et les 5 autres ø pour l'imperfectif. Paradoxalement, les marques sont communes pour les deux aspects. Voir Ouoba (1979) et Chantoux (1968).

<u>conjugaison</u>	<u>sens</u>	<u>pf</u>	<u>imp</u>
1- ø / di	acquérir	ba	baadi
2- ø / li	tomber	ba	baali
3- ø / gi	empirer	bia	biagi
4- ø / ni	frirer	sagi	sagni
5- B / H	frapper	pwà	pwá
6- di / ø	descendre	jiidi	ji
7- li / ø	semmer	buli	bu
8- gi / ø	tordre	ɲmagi	ɲmia
9- ni / ø	dormir	guani	gua
10- H / B	acheter	dá	dà

En bwamu, en regroupant les formes complémentaires dégagées par YE Vinou (1981), on obtient trois groupes de conjugaison:

<u>conjugaison</u>	<u>sens</u>	<u>pf</u>	<u>radical et imp</u>
1-NA / ø	fouetter	li-ã	liĩ
	entrer	zo-n	zo
	pouvoir	dà-la	dan

2-V / ø	manger	dú	dí
	s'efforcer	kùkó-ò	kòkó
	ouvrir (pl)	hánka-a	hánka
3-ton bas	casser	háà	háa

Mais, en bwamu comme en gurunsi, on verra plus loin que ces marques du perfectif sont des actualisateurs qui disparaissent à la négation.

5.3 – La nature des strates verbales

Indépendamment de l'aspect, la stratification du stock verbal se manifeste dans les langues gur lorsqu'il s'agit de construire le nom verbal, car cette opération sélectionne divers classificateurs. Exemples en mooré :

	<u>Base V</u>	<u>NV</u>
<i>Cultiver</i>	ko	koo-bo
<i>Ecorcher</i>	meed	meed-go
<i>Etre frais</i>	maas	maas-m
<i>Accepter</i>	sak	sak-re

Or, dans les langues à conjugaison stratifiée, les divers suffixes marquant l'un des deux aspects verbaux sont le plus souvent homophones d'un classificateur nominal. Ceci suggère que les langues dont la conjugaison est stratifiée sont des langues dont l'un des deux termes de l'opposition aspectuelle pf / imp est en fait une forme nominalisée du verbe (comme en anglais la forme en « -ing » pour le progressif) ou adjectivalisée (comme en français : j'ai ma chemise déchirée < j'ai déchiré ma chemise). Les langues à conjugaison homogène comme le mooré possèdent elles aussi des formes nominalisées du verbe pour assumer des fonctions non-prédicatives, mais elles n'intègrent pas cette possibilité dans leur conjugaison du verbe en fonction prédicative.

6 - LA MARQUE D'ACTUALITE

Par ailleurs, comme le signale G. Manessy (1966), on distingue deux types de langues voltaïques selon que leur conjugaison est caractérisée ou non par des formes d'assertion. Cette dichotomie ne correspond pas forcément à la précédente, c'est-à-dire à l'opposition homogène / stratifiée. Dans certaines langues, la forme du constituant verbal reste inchangée derrière la particule négative: gulimancema, samakune, wen. Dans les autres langues, la forme négative entraîne la suppression d'un marqueur d'actualité, ce qui signifie l'abolition de la validité du procès dans la situation d'énonciation.

6.1 - Marque d'actualité indépendante de l'aspect

Dans les langues suivantes, la marque d'actualité apparaît aussi bien au perfectif qu'à l'imperfectif. Elle disparaît à la forme négative dans les deux cas .

dagara La négation est « discontinue »⁴ / bé ...é ou í / et la marque de l'actualité est / -na,

⁴ Cette terminologie est impropre. En fait, la négation est le premier marqueur; le second est un actualisateur négatif, facultatif: dans le contexte approprié, ces exemples dagara peuvent se dire /ω bé kúl-é # /ω bé kúl #/. L'actualisateur n'est donc pas une simple marque assertive: il est absent à l'injonctif, mais aussi dans la narration, et dans les subordonnées.

-n ou -a /

ω kúl-é- <u>na</u>	ω bé kúl-é í
<i>il rentre</i>	<i>il ne rentre pas</i>
ω kúl- <u>a</u>	ω bé kúl-é
<i>il est rentré</i>	<i>il n'est pas rentré.</i>

moore La forme négative est discontinue / ká...yé / . La marque de l'actualité est / -a /

mam pábd- <u>a</u> kí	mam ká pábd kí yé
<i>je bats du mil</i>	<i>je ne bats pas de mil</i>
mam páb- <u>a</u> kí	mam ká páb kí yé
<i>j'ai battu du mil</i>	<i>je n'ai pas battu de mil</i>

lobiri La forme négative est discontinue / na...gá / et la marque de l'actualité est / -re /

a kuon thér-ré thurω	l'homme a planté un arbre
a kuon na thér thurω gá	l'homme n'a pas planté d'arbre
a kuon n-thér- <u>r</u> é thurω	l'homme plante un arbre
a kuon na n-thér thurω gá	l'homme ne plante pas d'arbre.

samoe La négation est la particule / bo / placée en fin d'énoncé.

ni wan-aa-ni	ni wan-aa bo
je mange	je ne mange pas
ni wan -ni	ni wan bo
j ai mangé	je n'ai pas mangé.

dogose La négation est la particule / wa / placée en fin d'énoncé. L'actualité est marquée par / ma / et / wa / postposées au verbe respectivement au perfectif et à l'imperfectif; ces marques disparaissent à la forme négative:

mi nyo-n- <u>ma</u> taame	mi nyo-n taame wa
j'ai bu du dolo	je n'ai pas bu de dolo
mi di- <u>wa</u> sesε	mi di sesε wa
je mange du tô	je ne mange pas de tô.

A.Prost (1964) ne précise pas si les deux particules / wa / portent un ton différent, ce qui est hautement probable.

6.2 – Marque d'actualité liée à l'aspect perfectif

Dans les autres langues, il n'y a pas d'actualisateur à l'imperfectif; la négation n'a alors pas d'effet sur la forme verbale. Ce n'est qu'au perfectif que l'actualisateur peut apparaître, pour traduire la validité du résultat dans la situation d'énonciation. Mais à la forme négative, cet actualisateur disparaît : dans ce cas, aucun résultat ne peut être validé dans la situation d'énonciation.

bwamu

a-á le zĩnu-u há	a yi-á le zĩnu-u há
il ouvre la porte	il n'ouvre pas la porte
a há- <u>la</u> le zĩnu	a yí há le zĩnu
il a ouvert la porte	il n'a pas ouvert la porte

nuni

o ji pɛɔ il devient chef	o ba pɛɔ ji il ne devient pas chef
o ji-ga pɛɔ il est devenu chef	o wa pɛɔ ji il n'est pas devenu chef

On peut dire que la règle d'effacement du perfectif est générale en nuni. Simplement, cette règle reste sans effet pour les verbes où le perfectif est non-marqué:

o san-a sóná elle fait du dolo	o ba sóná san-a elle ne fait pas de dolo.
o san sóná elle a fait du dolo	o wa sóná san elle n'a pas fait de dolo

On retrouve à peu près la même chose en kasim

o nyɔ-t sáná elle boit du dolo	o bi sáná nyɔ-t elle ne boit pas de dolo	[nywɛ]
o nyɔ-ga sáná elle a bu du dolo	o wɔ sáná nyɔ-gt elle n'a pas bu de dolo	

Enfin, dans les deux langues suivantes, la marque d'actualité disparaît du verbe mais apparaît sur le morphème de négation :

<u>curama</u> me wu je mange	me si wu je ne mange pas
me wu-la j'ai mangé	me sa wu je n'ai pas mangé

<u>cirma</u> mi wo-di je mange	mi sa wo-di je ne mange pas
mi wo-ya j'ai mangé	mi sa-na wo je n'ai pas mangé

6.3 – Cas particuliers

Nous avons vu plus haut que le koromfe distingue nettement l'aspect (opposition \emptyset / r) et l'actualité (formes courtes / formes longues en -E ou -AA). A la forme négative, J. Rennison (1997) signale que la forme longue (actuelle) est abrégée, mais d'après lui, ceci ne s'observe qu'à l'aspect imperfectif :

də	bel-la-a	<i>il viendra (ou : il vient demain)</i>
il	venir-impf-act	
də-a	bel-la	
il-ne	venir-impf	<i>il ne viendra pas</i>

Cependant, mes propres informations montrent que cet abrégement a lieu également au parfait, du moins dans le cas d'une diathèse passive :

a yondo nãŋ-ku	dok - e - ela	<i>la corde a été coupée</i>
la corde celle	couper-pf-act	

a yondo nãŋ-ku ba dok-e
 la corde celle neg. couper-pf *la corde n'a pas été coupée*

La question du rapport entre aspect et actualité dans cette langue demande donc à être creusée.

Par ailleurs, dans les langues sénoufo, le constituant verbal reste inchangé à la forme négative, comme dans le cas des langues du 6.1. Mais l'actualisateur verbal semble être différent au perfectif et à l'imperfectif, ce qui rappelle un peu les langues du 6.2. Voici l'exemple du tagba :

we-á	sìré	sò-ʔó		wé	yáá	sìré	só-ré
elle-act	tô	préparer-pf		elle	inact	tô	préparer-impf
<i>Elle a préparé du tô.</i>				<i>Elle prépare du tô.</i>			

wé	yáá	sìré	sò-ʔó	mè	wé	yáá	sìré	só-ré	mè
elle	inact	tô	préparer-pf	nég	elle	inact	tô	préparer-impf	nég
<i>Elle n'a pas préparé du tô</i>					<i>Elle ne prépare pas du tô.</i>				

En fait, le *-a* qui est suffixé au sujet dans la première phrase n'est pas une marque d'aspect, celle-ci étant toujours portée par le verbe même, mais une marque d'actualité qui donne à l'énoncé le sens d'un parfait : le but visé est atteint. Dans tous les autres cas, y compris à l'imperfectif affirmatif, la particule *yaa* marque que le but n'est pas atteint ou pas encore atteint. Tous ces faits suffisent à considérer que le koromfe et le sénoufo sont des langues qui distinguent actualité et aspect.

7 – PRESENCE D'UN ACTUALISATEUR NOMINAL

Ce terme désigne un déterminant nominal qui ne correspond que très imparfaitement à l'article défini du français et qui marque plus généralement que l'objet mentionné est repéré dans la situation d'énonciation⁵. Cet actualisateur peut être placé devant le nom ou derrière lui, selon les langues ; cette différence est secondaire par rapport à la nature grammaticale de ce marqueur. En revanche, il est essentiel de distinguer ce marqueur invariable des pronoms démonstratifs qui, eux, en principe, sont postposés au nom et s'accordent avec lui et genre et nombre. Les langues gur se différencient selon l'existence ou l'absence d'un tel actualisateur nominal.

7.1 – Présence d'un actualisateur nominal invariable

Dans certaines langues, cette marque invariable est préposée au nom.

dagara (invar)

bɛ / dóg n / daán	bɛ / dóg n / <u>a</u> daán
ils /ont fait/ du dolo	ils /ont fait / le dolo

koromfé (invar)

baa / vaga / dom / ba / bene	<u>a</u> vaga / kong / bɛ / bu
nég / chien / un / nég / est venu	act chien / dém / venir / interrog
<i>Aucun chien n'est venu</i>	<i>Le chien est-il venu ?</i>

⁵ Voir A. Delplanque (2001).

Dans d'autres langues, cette marque invariable est postposée au nom.

dogose (invar)

o maaden tooga
il a construit une case

o maaden tooga-da
il a construit la case

moore (invar)

a kóó wóbgo
il a tué un éléphant

a kóó wóbgo-wã [wogbã]
il a tué l'éléphant.

lobiri (invar)

a thér-ré thurō
il a planté un arbre

a thér-ré thurō-rá
il a planté l'arbre

7.2 – Présence d'un actualisateur nominal variable

Dans les autres langues, il existe certes une marque jouant le rôle d'actualisateur mais qui s'accorde en genre et nombre avec le nom spécifié. Il s'agit donc d'une marque de classe ou d'un pronom faible, distinct du pronom fort de valeur démonstrative. Dans certaines langues, cette marque est préposée au nom :

gulimancema (var)

o /da pwa/ di
il /bat / du mil

o /da pwa/ i di
il /bat / le mil

Le samoma, bien que classé habituellement parmi les langues gurunsi, a un pronom faible préposé au nom comme en gulimancema (u bii / ba biio : l'enfant / les enfants).

bwamu (var)

a há-la / ø zĩnu
il a ouvert / une porte

a há-la / le zĩnu
il a ouvert / la porte

kar (var)

co /mε / la / ye
femme /est / moi / à
j'ai une femme

u co / mε / ku ngu / lam /
la femme / est / la case / dans
la femme est dans la case

Notons qu'en kar, l'indéfini, en revanche, est marqué par un pronom postposé: /co wa /pe / = femme certaine / est venue / et que le démonstratif se marque par la combinaison des deux: / u co wa / la / nwoŋ / = la femme certaine / moi / appartient, cette femme m'appartient.

Dans toutes les autres langues, cette marque est placée derrière le nom, en quelque sorte comme un second suffixe de classe. Parfois, le nom actualisé porte la forme pleine de la marque de classe; le nom indéfini porte un classificateur tronqué.

curama (var)

o bora da / o bora da-gu / o bora da-n / o bora da-n-ya
il a coupé du bois / il a coupé le bois / il a coupé des bois / il a coupé les bois

cirma (var)

tibin ni
des arbres

tibin dani.
ces arbres

mambar (var)

wa	cɛɛ	-	<u>ki</u>	lo	wa	cɛɛ	-	<u>kə</u>	lo
elle	calebasses	indéf	a pris		elle	calebasses	déf	a pris	
	<i>elle a pris une calabasse</i>					<i>elle a pris la calabasse</i>			

Dans certaines langues, la forme non actualisée est neutre (valeur définie ou indéfinie); la forme actualisée exprime l'indéfini spécifique (un certain) ou le démonstratif :

wen (var)

dibi		dibi	yɛso	dibi	pi
<i>des / les hommes</i>		<i>hommes certains</i>		<i>ces hommes</i>	

senar (var)

syõ	wa	fɛo	ni	syõ	<u>ka</u>	wa	fɛo	ni	
cheval	est	champ	dans	cheval	un	est	champ	dans	
	<i>Un / le cheval est dans le champ</i>					<i>L'un des chevaux est dans le champ.</i>			

samoe (var)

waa		waa	nu-u	kpan
<i>un / le karité</i>		<i>karité</i>	<i>ce-lui</i>	<i>est-sec.</i>
			<i>Ce karité est sec.</i>	

Dans les langues gurunsi, la situation est en train d'évoluer. Le kasim possède un actualisateur qui s'accorde en classe (wu-m, di-m, ka-m, ku-m / ba-m, ya-m, si-m, ti-m). Alors que le nuni a généralisé l'emploi d'un actualisateur invariable, qui est un figement du démonstratif variable :

ká	ɔ-tə	cette femme
kukur-e	ka-tə	ce chien
ká	tə	la femme
kan-a	tə	les femmes
nyan	tə	l'eau

8 - TRAITS PHONOLOGIQUES.

Parmi la foule des traits phonologiques, je n'en ai retenu que deux: la tension vocalique et la série des consonnes labio-vélaires. La raison en est d'abord que les autres points sont trop mal connus ou sujets à discussion, par exemple le nombre de tonèmes dans chaque langue, ou la glottalisation dans les langues de l'ouest. Par ailleurs, la présence / absence des voyelles relâchées et celle des consonnes labio-vélaires se combinent de manière simple et en cohérence avec les autres grands critères classificatoires retenus.

8.1 - Les labio-vélaires

La majorité des langues recensées possèdent la série / kp, gb, ŋm / : toutes les langues du type I (ordre SVO) sauf le moore et le koromfe, toutes les langues du type II (ordre SOV) et les langues du type III sauf le bwamu. Parmi les langues gurunsi, le nuni, le kasim, le lyélé et le samoma ne possèdent pas de labio-vélaires occlusives, mais Manessy (1969) en trouve dans les langues gurunsi du Togo.

8.2 - Tension vocalique et harmonie

Deux types de systèmes vocaliques ont été relevés.

8.2.1 –Langues à harmonie ATR

Possèdent un système vocalique entièrement dédoublé selon l'opposition tendu / relâché (ou si l'on veut \pm ATR) les langues suivantes: (en IIIa) nuni, lyélé, kasim, et (en Ib) dagara, lobiri, koromfe.



Dans ces langues, tous les suffixes subissent la règle d'harmonie ATR progressive :

<u>dagara</u>	impf. de vieillir	kor-é		
	impf. de tousser	kɔr-é		
<u>lobiri</u>	un dos	khir-u	des dos	khir-ə
	un arbre	thir-ɔ	des arbres	thir-a
<u>koromfe</u>	un milieu	tɔl-le	un arrière	tul-le
<u>nuni</u>	hache	dóor-ó	des haches	dóor - é
	forgeron	yár- ò	des forgerons	yár-à
<u>lyélé</u>	arbre	cɔ	des arbres	cɛmé
	ville	cɔ	des villes	cɛmɛ
<u>kasim</u>	igname	pí-í	des ignames	pí-á
	bouche	ní-í	des bouches	ní-é ⁶

Le cas du moore est assez particulier. Dans cette langue [ɛ] et [ɔ] ne sont que des réalisations



de / ea, ae / et / ao, oa / respectivement, mais on distingue i / ɪ et u / ʊ. L'harmonie ATR joue incontestablement, mais avec une règle de surface qui ajoute le trait Bas à tous les suffixes non-ATR. Comparer par exemple :

/viuu-gu/ et /beoo-go /demain ; mais /vɪʊʊ-gʊ / = [viʊʊgʊ] espace
 /bii-si/ fruits et /bee-se/ méchants ; mais /bu-sɪ/ = [buʃɛ] mûrs.⁷

⁶ Le samoma, autre langue gurunsi, a un système complet de ce type (voir G. Kedrebeogo 1989).

⁷ Sans parler des voyelles nasales, sur lesquelles les spécialistes ne sont pas d'accord. Voir N. Nikiema. Et R. Kabore dans la bibliographie.

8.2.2 – Langues sans harmonie ATR

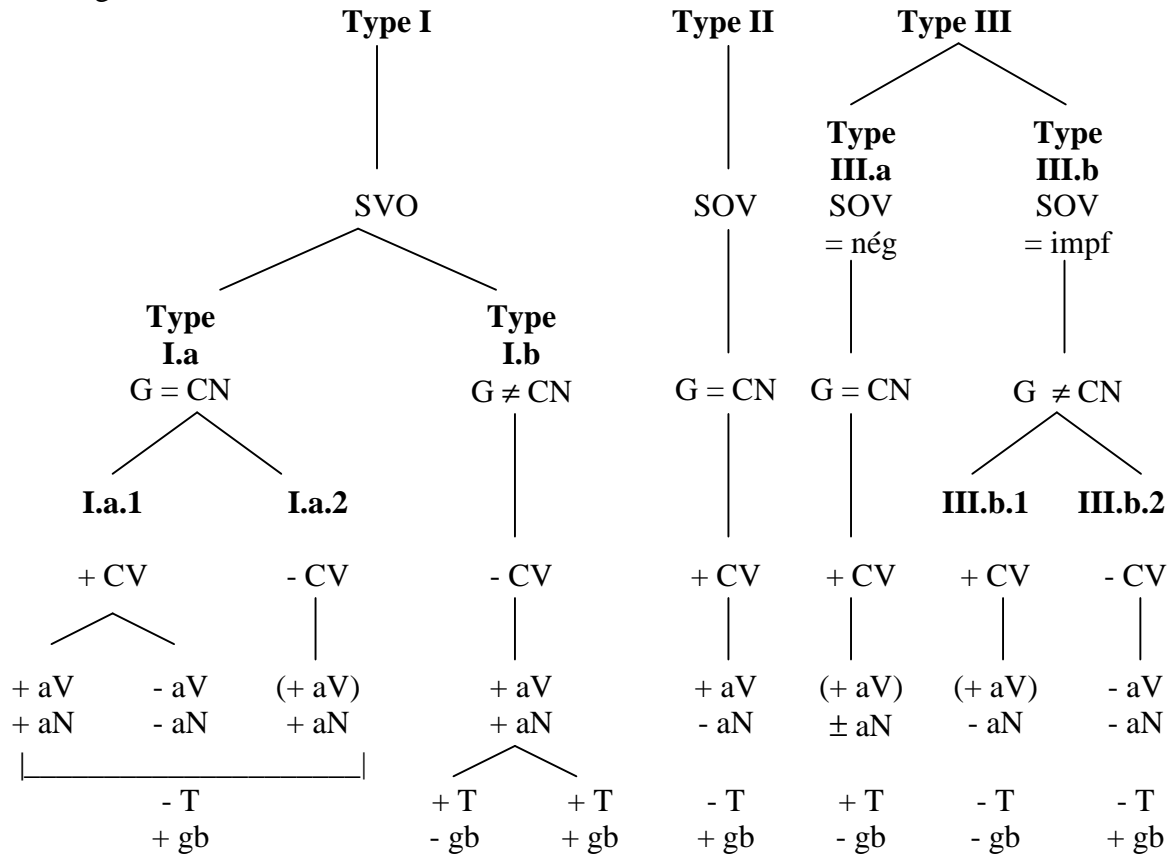
Parmi les autres langues, certaines ignorent totalement l'opposition tendu / relâché (figure de gauche ci-dessous): le gulimacema, le cirma, le curama et le dogose (type Ia).



D'autres ont un système partiel, l'opposition ne fonctionnant qu'avec les voyelles basses (figure de droite ci-dessus): c'est le cas du samoe, samakune, bwamu et tussian (type IIIb) et aussi du senar, mambar et kar (type II). Dans aucune de ces langues n'est attestée l'harmonie vocalique de tension, ce qui n'exclut pas celle d'aperture.

9 - RECAPITULATION

Le tableau ci-après visualise les résultats obtenus. L'ordre adopté pour la présentation des critères correspond à un ordre de généralité décroissante: syntaxe, morphologie, phonologie.



dogose	gulmanc	cirma curama	moore koromfe	'lobiri dagara	senar mambar kar	nuni lyele kasim	bwamu samoe	wen samakun
--------	---------	-----------------	------------------	-------------------	------------------------	------------------------	----------------	----------------

Légende

G = C / G ≠ C	concordance ou non entre genre pronominal et classe suffixale
+ CV / - CV	présence ou absence de classes de conjugaison verbale (homogénéité ou non des marques aspectuelles)
+ aN / - aN	existence ou non d'un actualisateur nominal invariable (± aN : exception du nuni dans les langues gurunsi)
+ aV / - asV	existence ou non d'un actualisateur verbal (+ aV) si l'actualité correspond à l'aspect perfectif
+T / -T	présence ou non d'une harmonie vocalique de tension (± ATR)
+gb / -gb	présence ou non des consonnes labio-vélaires

L'originalité de ce classement est de reposer exclusivement sur des critères structuraux, et de n'avoir tenu aucun compte du lexique, contrairement aux classifications généalogiques antérieures. Tout en reconnaissant le caractère restreint de mon échantillonnage, ma démarche peut déjà apporter quelques éléments qui éclairent certains des problèmes soulevés par J.Bendor-Samuel (1971).

(1) « Bwamu is not closely related to any other Gur language... Its nearest affinities appear to be Lobiri, Kasem and Chakali. » (p.148-149). D'un point de vue structural cependant, le bwamu est à rapprocher du samoe, samakune et wen (type IIIb), dans une moindre mesure du kasim et des autres langues gurunsi (type IIIa), et pas du tout du lobiri (type Ib).

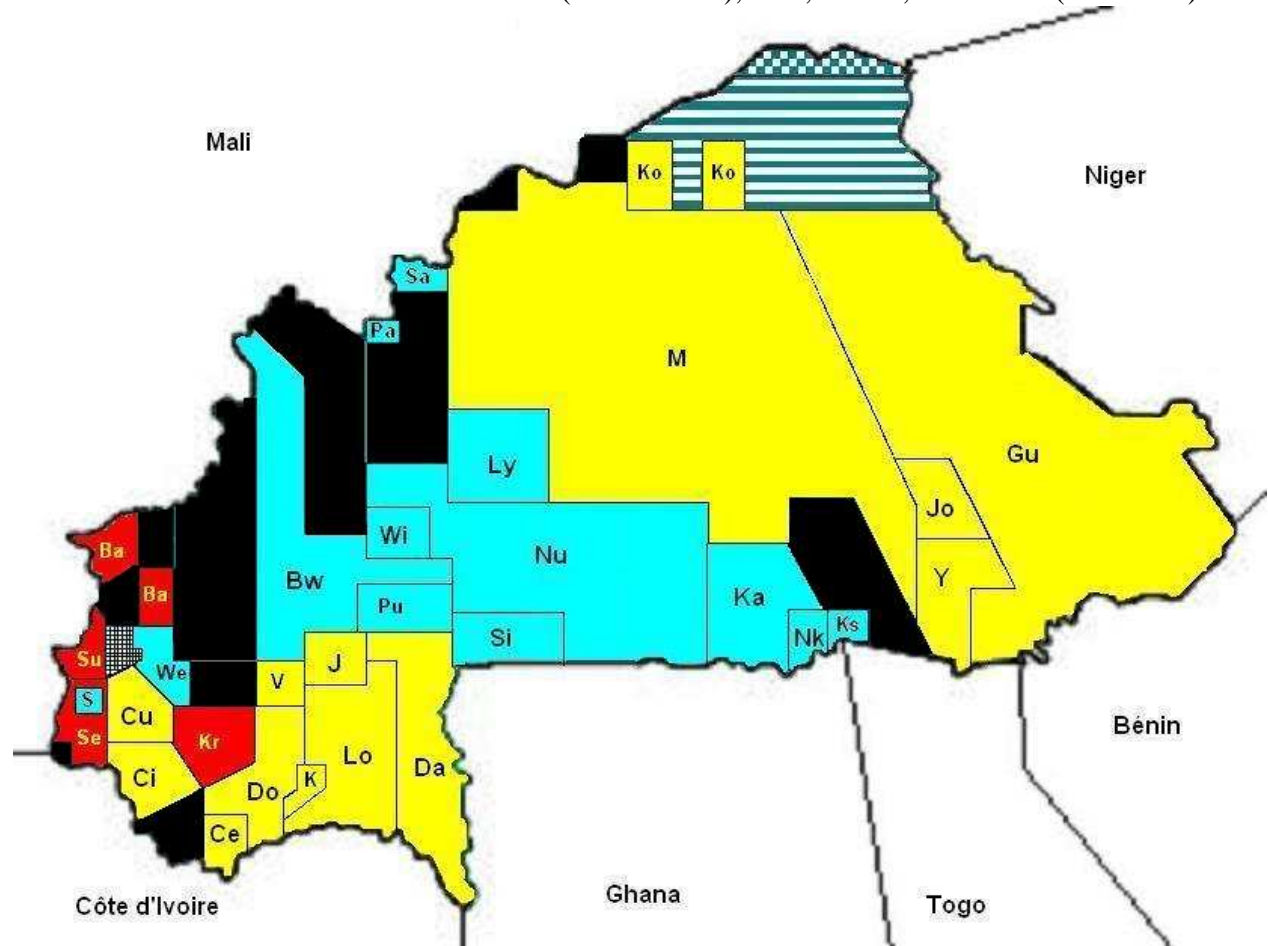
(2) « Cirma (and Curama) is listed by Westermann & Byran (1952, 56-59) among the Senoufo and Lobiri languages... The lexical evidence however shows that it is considerably closer to the Grusi subgroup than it is to any of the Senoufo languages or Lobiri. » (p.149). Les faits structuraux montrent bien la différence entre cirma-curama (type Ia) et les langues senoufo (type II) ainsi que leur différence par rapport au groupe gurunsi (type IIIa). Le cirma et le curama sont certes moins éloignés du 'lobiri (type Ib) . Mais c'est le dogose (Ia) qui s'en approche le plus, alors que Bendor-Samuel rattache le dogose au rameau lobi (p.148). Au contraire, Manessy (1975) sépare le dogose-gan du groupe lobi - ce qui va dans mon sens.

(3) « Win (tusia)... is not related closely to any other Gur language. Curiously enough, it shows slightly more affinity to Gurma than it does to any of the Senoufo group. » Au contraire, mon analyse révèle que le wen s'oppose au gulimancema sur presque tous les points, et que le wen admet (partiellement) l'ordre SOV comme dans les langues sénoufo.

10 – TYPOLOGIE ET GEOGRAPHIE

La carte ci-dessous est une schématisation de l'Atlas Sociolinguistique du Burkina (sous la direction de G. Kedrebeogo, CNRST, Ouaga 1999). Il faut préciser que la famille gur s'étend plus ou moins largement aux pays voisins, Mali, Niger, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin et jusqu'au nord-Nigéria (Bariba, famille gur, rameau gourma). Très sommairement, les zones en noir correspondent à des langues de la famille mandé. Au nord, les rayures correspondent au fulfuldé (famille ouest-atlantique), et la zone pointillée au tamasheq (famille hamito-sémitique). Dans le sud-ouest, la petite zone quadrillée correspond au sèmè (famille kru).

<p>■ TYPE I</p> <p>■ TYPE II</p> <p>■ TYPE III</p>	<p>Ia</p> <p>Ib</p> <p>IIIa</p> <p>IIIb</p>	<p>gulimancema (est), dogose, cirma, curama (sud-ouest)</p> <p>moore (centre), 'lobiri, dagara (sud-ouest), koromfé (nord)</p> <p>langues sénoufo (sud-ouest)</p> <p>langues gurunsi (centre sud)</p> <p>bwamu (centre ouest), wen, samoe, samakune (sud-ouest)</p>
--	---	---



Légende ⁸

Ba	bambarge	J	jan	Ly	lyele	Se	senari
Bw	bwamu	Jo	joore	M	moore	Si	sisaal
Ce	cesa	K	kaansa	Nk	nankame	Su	supire
Ci	cirma	Ka	kasim	Nu	nuni	V	viemo
Cu	curama	Kr	kar	Pa	pana	We	wen
Da	dagara-birfor	Ks	kusaal	Pu	puo	Wi	winye
Do	dogosé	Ko	koromfe	S	samoe- samakune	Y	yaane
Gu	gulimancema	Lo	lobiri	Sa	samoma		

On voit que dans certains cas, la répartition géographique correspond à des ressemblances typologiques : proximité du bwamu et des langues gurunsi, proximité du

⁸ Autres appellations : bambarge (nanerge), cirma (gouin), cesa (komono), curama (turka), dagara (wulé, lobri), kaansa (gan), kar (karaboro, tenyer), kurumfe (fulse), nankana (gurenne), puo (puguli, phuin), samoe (wara), samakune (natoro), wen (toussian), winye (ko)

mooré, du koromfé et du gulimancema, proximité du dagara et de la famille lobi. En revanche, certaines distances sont paradoxales. Dans le type III, le bwamu est séparé du samoe-samakune. Dans le type Ib, le groupe lobi-dagara est séparé du mooré. Et surtout à l'intérieur du groupe Ia, le gulimancema et l'ensemble dogose-cirma-curama sont diamétralement opposés sur la carte, alors qu'ils participent à la même structure linguistique. On pourrait craindre que mon enquête pose plus de problèmes qu'elle n'en résout – sauf en tenant compte de l'histoire de ces langues.

11 – TYPOLOGIE ET HISTOIRE

Encore faut-il savoir de quelle histoire il s'agit et sous quel angle l'aborder. Comment, en particulier, justifier de la parenté généalogique de langues qui présentent des différences structurelles de grande ampleur ? Je pense par exemple au rattachement à la « famille Niger-Congo » du groupe Bantou (classificateurs nominaux préfixés, ordre complété + complétant) et du groupe Voltaïque (classificateurs suffixés, ordre complétant-complété). Et au sein même du groupe Voltaïque, au vu des données ci-dessus, on pourrait douter de l'existence d'un lien génétique entre les types I, II et III, si ce lien n'était pas fondé par d'illustres travaux comme ceux de Bendor-Samuel (1971) et G. Manessy (1969-1975).

Cependant, l'intérêt de l'histoire des langues ne se limite pas à l'identification et à la reconstruction d'un ancêtre commun. En effet, si l'état actuel des langues est conçu plutôt comme résultant d'un processus élaboré au travers des **contacts de langues**⁹, alors le linguiste a quelque chance d'apporter sa contribution à **l'histoire des peuplements**. Celle-ci atteste en effet des contacts entre des peuples qui, aujourd'hui, sont très éloignés sur la carte. Par exemple, le territoire gurunsi a été envahi par les Zerma venus du Niger vers 1860-1899, mais en fait, ces guerriers zerma étaient des mercenaires au service des souverains Dagomba (Nord-Ghana). Faisons donc le point sur l'état des connaissances historiennes sur l'origine des ethnies du Burkina¹⁰.

11.1 - A partir du 14ème siècle

Le groupe I (en jaune sur la carte) est subdivisé en deux. Les locuteurs du type Ia sont essentiellement les Gulimanceba, qui selon leur tradition orale, viendraient du Tchad via le Niger¹¹. Le gulimancema partage avec les langues parlées au Nord-Togo (y compris celles qu'on appelle « gurunsi », comme le tem et le kara) et certaines langues du Nord-Ghana (dagomba-mamprusi) les caractéristiques essentielles suivantes : SVO, accord de classe, harmonie ATR .

Les locuteurs du type Ib vivant actuellement dans le sud-ouest du Burkina sont des peuples venus du Nord-Ghana. Aux 14e - 15e siècles, le groupe Gan-Padoro-Dogosé-Komono se met en place. Au 18ème siècle, le groupe Gouin-Turka (cirma, curama) vient s'installer dans la région de Banfora et Sindou, séparant ainsi les Karaboro (kar ou tenyer)

⁹ A partir de l'exemple du songhay et de son rapport avec les langues mandé, R. Nicolai (1999) propose une réflexion générale sur l'importance qu'il y a à s'intéresser aux phénomènes de contact lorsque l'on traite de l'évolution des langues et sur la nécessité d'un cadre théorique adapté dans lequel "contact" et "genèse" des langues s'articulent et où la dynamique de l'évolution non-linéaire des langues puisse trouver le cadre de sa description.

¹⁰ Voir l'ouvrage de G. Madiéga (1987) et l'article de Kietgha J.B. & Madiéga G. (2007).

¹¹ Il s'agit là sans doute d'un itinéraire commun à plusieurs groupes Niger-Congo (Gur, Kru, Kwa, voire Adamawa, Atlantique et Bantou) à partir du Soudan, où sont encore parlées les langues kordofan, de la même famille.

des autres Sénoufo (senar, mambar). Puis fin 18ème siècle, arrivent, toujours de la même région du Nord Ghana, les groupes Dyan-Lobi, et enfin les Dagara (fin 19ème-début 20ème siècle).

11.2 - Avant le 14ème siècle

Considérons à présent les peuples qui étaient présents sur le sol burkinabè avant le 14ème siècle, à savoir les Mandé, les Sénoufo, les Bwaba, les Gurunsi et les Koromba.

(i) La grande famille Mandé s'étend actuellement de la Guinée (Malinké) au nord-Bénin (Busa). Au Burkina, font partie de cette famille les Samo et les Marka (au nord-ouest), les Bobo (au sud-ouest) et les Bisa (sud-est). On ne peut dater l'apparition de ces Mandé sur le territoire burkinabè, mais on sait du moins que les Bisa étaient présents au passage des premiers Nakomsé mossi.

(ii) Partis du delta interne du Niger (Mopti), à la recherche de terres fertiles, les Sénoufo arrivèrent vers le 13ème siècle dans une région qui s'étendait de Sikasso (Mali, royaume du Kéné Dougou fondé au 18ème siècle) jusqu'à Korhogo (Côte d'Ivoire) et jusqu'au sud-ouest du Burkina actuel.

(iii) Les Bwaba étaient déjà signalés aux environs de Djenné vers l'an 800. Aujourd'hui encore, une partie des Bwaba se trouvent au Mali vers San. Mais ils ont occupé très tôt une grande partie de l'ouest-volta.

(iv) Selon la tradition orale, les Gurunsi proviennent du Soudan et occupent leur position actuelle depuis le 12ème siècle.

11.3 - L'ordre SVO / SOV

En regardant la carte ci-dessus, on observe d'abord que l'ordre des termes dans l'énoncé progresse, d'est en ouest, de SVO (jaune) à SVO/SOV (bleu) puis à SOV (rouge). Ceci suggère que l'ordre SOV résulte d'un contact entre certains Gur (de langue SVO) et des peuples Mandé (de langue SOV) : peut-être les Bambara et les Jula dans le cas des Sénoufo (type II).

Les Bwaba et les Gurunsi ont certes été - et sont encore - en contact avec les Samo et les Bisa, respectivement. Mais les mêmes causes devant produire les mêmes effets, on peut se demander pourquoi ce contact mandé n'a pas, cette fois, favorisé la fixation de l'ordre SOV, mais au contraire provoqué l'alternance SVO/SOV. La naissance du type III mérite donc une hypothèse différente.

11.4 - Les Kwa et les Kru

L'alternance SVO/SOV s'observe dans les langues kru et dans certaines langues kwa¹². Malgré l'éloignement géographique actuel de ces langues (parlées au sud des pays côtiers voisins), il n'est pas impossible que le sol burkinabè ait un jour été occupé par des gens de la famille Kru-Kwa.

Selon C. Ehret¹³, « la première expansion des peuples Niger-Congo paraît s'être développée d'est en ouest, des monts Nouba (Soudan) au Mali... On ignore seulement quand eut lieu cette expansion ». Plus tard, entre 8.000 et 6.000 ans av.J.C, l'histoire de la culture de l'igname suggère que ces *proto-mandé-congo* se sont propagés à travers les savanes

¹² Pour le kwa, voir par exemple, le cas de l'attié (Kouadio 1996). Pour le kru, voir le cas du vata et du gbadi (Koopman 1984).

¹³ "Langue et histoire", dans Heine & Nurse (2004) pp. 343-344. Les langues Kordofan seraient le témoin de cette origine au Soudan actuel.

arborées d'Afrique Occidentale. Vers les 5.000-4.000 av. J.C, poursuit C. Ehret, « à un moment où le climat devenait un peu plus sec, les descendants de [ce] peuple se répandirent vers le sud, dans la zone à forêt humide de l'Afrique Occidentale... [datation qui] correspond parfaitement bien à l'expansion en zone forestière humide de peuples à haches de pierre polie. » On sait qu'au delà, cette migration s'est poursuivie, séparant d'abord le groupe Volta-Kru du groupe Benue-Kwa. Puis elle s'est prolongée jusque dans l'Adamawa, et finalement dans tout la zone bantoue de l'Afrique.

C'est ainsi qu'on peut comprendre la présence au Burkina actuel de la langue sèmè, langue kru isolée et parlée dans le KénéDougou (Orodara)¹⁴. Ces observations accréditent l'hypothèse de contacts entre kru-kwa et le groupe bwamu-gurunsi, contacts ayant pu se réaliser à des périodes différentes au cours des siècles.

11.5 - L'accord de classe

Par ailleurs, les locuteurs du type Ib (jaune) qui n'ont pas maintenu l'accord de classe viennent du Nord-Ghana. Mais l'origine géographique n'explique rien en elle-même puisque les Dogosé, Ciremba et Curamba viennent aussi de cette région et ont gardé l'accord de classe. En fait, il s'agit plus précisément des Mossi qui sont apparus à partir du 14^{ème} siècle dans le centre Burkina, et du groupe 'Lobi-Jan-Dagara qui sont apparus plus tard dans le sud-ouest.

Comment ces langues se sont-elles démarquées de la norme Gur qui prévaut encore chez leurs anciens voisins du Nord-Ghana (Dagomba-Mamprusi) ? Ou inversement, si le système de classe était voué à la dégradation, pourquoi ces derniers l'ont-ils conservé ?

Une explication possible est que la perte de l'accord de classe résulte d'un contact avec des parlars kwa ou kru, langues où même les affixes de classes nominales ont disparu ou ne subsistent qu'à l'état de traces. Les peuples Gur et Kwa se côtoient dans la partie centrale du Ghana, ce qui – à une ère inconnue - a pu donner lieu tantôt à des conflits, tantôt à des ententes, avec la puissance Akan notamment. Dans ce dernier cas, le métissage linguistique Mossi-Kwa est possible, tout autant que le désir des Mossi de se démarquer des cousins Dagomba.

L'appartenance du koromfé au type Ib ne peut s'expliquer de la même façon, en raison de leur position septentrionale (Yatenga et Soum). Les Kurumba, qui habitent le Burkina Faso depuis le 13^{ème} siècle, ont été en contact avec les Songhay : ils ont conquis les territoires du Loroum aux dépens de ces derniers, qu'ils ont assimilés à l'exception des Maransé. Mais les Songhay parlent une langue Nilo-Saharienne (ordre SOV, absence totale de classes). Une interaction plus probable serait avec une langue Afro-asiatique (tamasheq ou hawsa, avec l'ordre SVO et présence de genres nominaux) : le métissage aurait maintenu la présence des suffixes de classes, mais substitué un accord de genre à l'accord de classe.

12 – LES MECANISMES DU CHANGEMENT LINGUISTIQUE

On n'a aucune peine à imaginer qu'au fil de ces migrations, impressionnantes par leur ampleur dans le temps et dans l'espace, les locuteurs de toutes ces langues ont eu l'occasion de renouveler leur vocabulaire et de restructurer leur syntaxe. Reste à savoir comment et

¹⁴ Y. Person, "Des Kru en Haute Volta ?" (1966). – Mais je manque d'informations sur cette langue pour l'instant. L'ordre SVO/SOV est à vérifier. Le sèmè admet les lexèmes CVC (comme en gur et en kru), mais n'a pas de classes nominales (comme en kru). Et pour le lexique, un comptage sommaire suggère les ressemblances suivantes avec les langues gur: 20% avec le type I, 17% avec le type II, 21% avec le type III, et 42% de dissemblance totale.

pourquoi. Je ne crois pas que les langues évoluent par hasard, par caprice des locuteurs ou même en obéissant au seul principe du moindre effort.

12.1 - Les conditions externes et internes du changement

Plus sérieusement, les langues évoluent pour répondre aux **besoins communicatifs** des locuteurs, donc essentiellement par le dialogue avec autrui et par la découverte de réalités nouvelles. Cet ensemble de phénomènes que l'on peut regrouper sous l'appellation de « contacts de langues » est la seule explication rationnelle du vaste métissage dont la diversité actuelle est le résultat.

A cet égard, les scénarios sont multiples, sans être pour autant équiprobables. A des époques diverses, des gens venus d'ailleurs ont imposé leur langue à des populations autochtones (c'est apparemment le cas des Mossi). Mais on a connu l'inverse, où de puissants étrangers ont adopté la langue du pays occupé (c'est ce qui s'est passé avec les Francs de Clovis quand la France était gallo-romaine ; c'est aussi le cas, paraît-il, des Gourmantché dans l'est Burkina). A ce fond politique, se sont ajoutées les diverses migrations motivées par le nomadisme des peuples pasteurs, la rareté des terres cultivables, les querelles familiales ou la fuite de l'esclavage. Egalement, on a vu arriver des étrangers pacifiques mais dotés de richesses matérielles ou spirituelles. Dans certains cas, ils ont embrassé la langue de leurs hôtes, comme l'ont fait les Mandé commerçants et musulmans en pays Gur : yarsé, yérsi, waalsi (Levtzion 1968). Dans d'autres cas, ce sont les autochtones qui ont progressivement adopté la langue externe, plus prestigieuse ou de plus grande extension (c'est une tendance assez nette dans le sud-ouest Burkina actuel, au profit du jula). Enfin, vu la difficulté des communications en ces temps reculés, il faut imaginer ces migrations et les mélanges qui en résultent, non comme autant d'événements spectaculaires, mais comme autant de processus effectués de proche en proche au cours des siècles.

Quoi qu'il en soit, l'adoption linguistique ne se fait pas impunément : il y a bel et bien création d'un « créole » et, avec le temps, d'une nouvelle langue. C'est ainsi que les Anglais d'aujourd'hui ne parlent ni le normand, ni le saxon. C'est ainsi que les Sénoufo d'aujourd'hui parlent une langue qui n'est pas vraiment ni Oti-Volta, ni Mandé. Dans certains cas, le métissage résulte de la superposition d'une langue support (substrat) et d'une langue apport (superstrat). Mais le métissage ne s'effectue pas forcément de manière dramatique : il peut s'effectuer par « abstrat », cas où la langue-apport influence la langue support sans que l'une des deux ne disparaisse. C'est le cas des germanismes en français de Suisse (« C'est quoi pour une fleur, ça ? ») ou des anglicismes en français (« la pôle position » face à la « position phare »).

Toutefois le contact de langues ne peut suffire à lui seul à provoquer le changement. En didactique des langues étrangères, on sait que l'interférence de la langue maternelle n'explique pas toutes les erreurs de l'apprenant, certaines d'entre elles résultant du travail mental effectué par lui en vue de s'approprier la structure cible. Il en va de même des contacts de langue : l'inter-langue ne peut se constituer que dans une continuité structurelle entre la source et la cible. En d'autres termes, outre les besoins communicatifs à satisfaire en situation multilingue, le changement linguistique a une **dimension cognitive**, liée à la structure de la langue substrat et conditionnée par le fonctionnement du langage humain en général.

12.2 - L'ordre des termes dans l'énoncé

Expliquer la présence des types I (gulimancema : SVO), II (Sénoufo SOV) et III (gurunsi-bwamu : alternance SOV/SVO) en termes de contacts de langues ne fait que repousser le problème, car encore faut-il expliquer pourquoi les langues voisines du Gur,

(Mandé et Kru), censées appartenir à la même famille, ont opté pour l'une plutôt que l'autre des trois solutions.

Certains linguistes prétendent que l'ordre SOV n'est qu'un avatar de l'ordre SVO, celui-ci étant selon eux fondamental dans les langues naturelles. Cette hypothèse serait étayée par le mécanisme des « séries verbales », constructions permettant d'enchaîner plusieurs verbes en dépendance d'un même sujet, comme dans « Abou prend le riz manger ». Un cas particulier de série verbale est celui où V1 est un auxiliaire, exprimant une modalité temporelle, assertive ou modale : « Abou va le riz manger » ou bien « Abou n'a pas le riz mangé ».

S + **V1** + O + V2
S + Aux + O + V2
S + **mod** + O + V

Pour peu que cet auxiliaire se grammaticalise en « modalité », on obtient l'ordre SOV comme dans les langues mandé : « Abu bi malo feéré », Abou vend du riz; « Abou ti malo feéré », Alou ne vend pas de riz.

Mais dans ce cas, toute langue africaine connaissant les séries verbales devrait alors être susceptible d'observer l'ordre SOV, ce qui n'est évidemment pas le cas. Je pense pour ma part que ces deux schèmes sont également naturels, l'ordre S + V + O reflétant directement la relation prédicative au niveau conceptuel, l'ordre S + mod + O + V reflétant davantage la relation prédicative au niveau énonciatif.

Il faut souligner que les langues africaines de type mandé se distinguent des « vraies » langues SOV comme le turc et le japonais en ce que celles-ci cumulent les marques de conjugaison sur le verbe final, alors que les langues de type mandé sont des langues où les marques d'énonciation (aspect-assertion-personne) sont cumulées en un point situé entre sujet et objet. On a justement remarqué qu'en bwamu-gurunsi, l'ordre SOV n'apparaît que lorsque la modalité énonciative est marquée (aspect imperfectif ou forme négative). Or cette modalité, suivant la tendance bien connue à l'érosion phonologique des morphèmes grammaticaux, peut progressivement se réduire à un simple phonème, puis à un ton flottant jusqu'à disparaître totalement. Dans ce cas, le verbe est amené à se déplacer de façon à assumer les marques de l'énonciation vitales pour la communication: S + mod-V + O (type bantou où l'aspect est préfixé au verbe) ou S + V-mod + O (type gur où l'aspect est suffixé).

En suivant ce raisonnement, si toutes les langues Niger-Congo devaient vraiment avoir un ancêtre commun, celui-ci aurait de fortes chances d'être de type alternant. Par la suite, l'ordre syntaxique des termes aurait alors été tributaire des avatars phonologiques des marqueurs énonciatifs.¹⁵

12.3 - La morphologie nominale

On sait que les mots voyagent. Un emprunt répété ici et là devient un « mot-voyageur ». Et un mot-voyageur qui parcourt toute l'Afrique est un « panafricanisme ».¹⁶ Mais la morphologie du mot est une autre affaire.

Si on emprunte un mot, c'est sous sa forme de citation, donc avec son ou ses affixes. Je souligne que, dans les langues à classes, les radicaux ne se trouvent jamais à l'état isolé. Si l'emprunteur parle une langue dépourvue de classification, l'affixe du mot emprunté est alors figé et intégré au radical. C'est ainsi qu'on trouve aujourd'hui des langues Niger-Congo sans

¹⁵ A titre de comparaison, les philologues interprètent le passage de l'ordre SOV du latin à SVO en ancien français, non pas directement à une interférence du gaulois, mais à la disparition progressive des marques de cas: le verbe devenant alors le seul marqueur de la relation sujet-objet.

¹⁶ M. Lionel Bender (« Nilo-Saharan », 2004, p.75)

classes ou à système résiduel (mandé, kwa, kru, adamawa) : le vocabulaire est bien d'origine Niger-Congo, mais il est intégré dans une organisation grammaticale différente.

Par ailleurs, un système morphologique peut se réduire avec le temps. La disparition des déclinaisons dans les langues indo-européennes peut être due à des raisons phonologiques. La réduction progressive du nombre de classes nominales dans les langues africaines fait intervenir une dimension supplémentaire : à mesure que le vocabulaire s'étendait, ces classes ont progressivement perdu leur motivation sémantique originelle¹⁷. La première conséquence a été la suprématie du signifiant sur le signifié, comme en témoignent les exemples comme le « manioc » qui en baga¹⁸ est devenu « sg. ma-nyok / pl. ta-nyok ». La seconde conséquence a été la réduction du nombre des distinctions de classe : quand on ne sait pas comment ranger ses affaires, on a tendance à tout mettre dans la même boîte. Ces remarques sont valables pour la **stratification verbale**, du moins dans la mesure où, comme je l'ai suggéré, celle-ci est basée sur des formes nominalisées du verbe.

En revanche, **l'accord pronominal** a mieux résisté, parce qu'il relève de l'organisation syntaxique de l'énoncé. A cet égard, la présence ou l'absence de l'accord de classe me paraît beaucoup plus révélatrice que le nombre de classes retenues. On constate certes une réduction du nombre de suffixes de classes quand on se déplace au Burkina à partir de l'est: 11 en gulimancema, 7 en more, 6 en lyelé et en cirma, 4 en nuni et en bwamu, 5 en lobiri et en sénoufo, 4 en curama, 3 en dogosé et en samoe-samakune. Mais outre qu'elle n'est pas strictement régulière sur l'axe est-ouest, cette gradation est indépendante de la typologie structurale : le fait est que le nuni, le sénoufo, le dogosé et le curama ont gardé la correspondance genre-classe, malgré la faiblesse numérique des classes survivantes.

Là où la concordance classe-genre a été abolie (types Ib et IIIb), doit-on imaginer que des autochtones « sans classes », en s'appropriant une langue gur, aient appris les affixes de celle-ci sans retenir l'accord pronominal ? ou que des locuteurs gur, tout en gardant leur vocabulaire classifié, aient abandonné l'accord pronominal sous l'influence de voisins non-gur ? – La neutralisation totale de tous les genres pronominaux, qui n'est observable qu'en mooré et en 'lobiri, pourrait s'expliquer par un contact plus intense avec le groupe Kru-Kwa. Mais l'éventualité d'un tel contact ne suffit pas à expliquer la divergence entre Ia et Ib et celle entre IIIa et IIIb. En revanche, on peut attribuer cette évolution à des causes internes ou systémiques. Car en fait, en dehors du mooré et du 'lobiri, toutes ces langues ont un système de substitutifs fondé sur la distinction « ± humain » ou « ± animé ». C'est donc la démotivation sémantique du système affixal qui semble avoir conduit ces locuteurs gur à « se construire » un genre pronominal indépendant, à la fois syntaxiquement opératoire et sémantiquement motivé.

Enfin, venons-en à **l'actualisateur nominal**. En proto-Niger-Congo, le constituant nominal avait un schème: cl + N + cl, tel que l'un de ces deux affixes était un actualisateur. Aujourd'hui encore, on a dans les langues comme le gulimancema : nil-o, personne ; o-nil-o, la personne. Dans toutes les langues qui ont aboli l'accord de classe, cet actualisateur n'est autre que l'un des classificateurs du proto-gur: préfixé (a-) ou suffixé (-wã < ŋa, -ta, -da ou -ra).

¹⁷ R. Kaboré (1985) évoque la ressemblance des classificateurs avec les pronoms personnels. Personnellement, je pense plutôt que le marqueur de classe était un lexème évoquant un prototype. Ainsi, la classe « mu » en gulimancema serait-elle au départ celle du feu et partant celle des insaisissables ; la classe « ka » celle du crû et de l'immature, d'où l'idée de petit et de péjoration ; la classe « di » celle du manger, d'où l'idée de convivialité et de cercle. Mais, en attendant un matériau substantiel dans ce sens, il ne s'agit là que de spéculations.

¹⁸ emprunté à M. Houis (1966).

Tout ce qui précède suggère que, dans les changements linguistiques, les faits structurels priment sur les contenus lexicaux. Quand il s'agit de contact, on emprunte des mots exogènes mais pour les insérer dans une syntaxe endogène ; quand il s'agit d'évolution interne, en cas de perte du contenu phonologique ou sémantique, ce qui a été préservé, c'est la fonction syntaxique ou énonciative.

13 – CONCLUSION

Parmi les langues « voltaïques » qui sont parlées au Burkina, j'ai d'abord identifié trois groupes du point de vue strictement structural. Ceux-ci sont typiquement représentés par la famille gourma (Type Ia), la famille sénoufo (type II) et la famille gurunsi (Type IIIa). Cette typologie interpelle les classifications traditionnelles. Ainsi en est-il de l'appellation « oti-volta » qui regroupe sans nuance le mooré et le gulimancema. De même, les langues dites « gurunsi » parlées plus au sud, notamment au Togo (le tem et le kabiè, par exemple) appartiennent plutôt au Type I qu'au Type III : il serait donc prudent de désigner l'ensemble lyélé-nuni-kasem-sisaal-winye-puo par l'appellation « nord-gurunsi ».

Ce n'est que dans un deuxième temps que je me suis interrogé sur la « genèse » de ces groupes. Cette genèse est éclairée d'une part par le témoignage des historiens et d'autre part par le raisonnement linguistique. La grande migration initiale depuis le Soudan jusqu'en Afrique de l'Ouest permet de penser que le territoire du Burkina actuel fut jadis traversé ou occupé par des Mandé, des Kru et des Kwa. Les migrations plus récentes se sont effectuées à partir du nord-Ghana et ont contribué à l'éparpillement linguistique actuel.

De son côté, le linguiste tente d'articuler deux sortes de facteurs qui conditionnent le changement linguistique : les causes externes (les besoins communicatifs des peuples en contact), et les mobiles internes (les mécanismes cognitifs qui sous-tendent l'équilibre de chaque langue en tant que système). Dans cette mesure, on peut admettre la parenté de toutes ces langues dites « voltaïques », en reconnaissant que chacune d'elle a connu une genèse différente.

Enfin, dans les phénomènes de créolisation, comme dans les processus d'apprentissage, on peut envisager différents degrés de succès. L'inter-langue est un cas ; l'assimilation totale en est un autre. Ceci nous amène à l'épineuse question de savoir quelle langue parlaient les Nyinyisi et les Ninsé conquis par les Mossi à partir du XIV^{ème} siècle. Pour l'historien, cette conquête a sans nul doute occasionné un « métissage ». Mais le métissage linguistique est douteux. Ces autochtones ne sont probablement pas des Mandé (Samo ou Bissa), ni des Gurunsi, car ces peuples n'ont été ni soumis ni assimilés par les Nakoomsé mossi. On pourrait imaginer que les Nyinyisi seraient des Dogon, dont une partie se serait réfugiée au nord (Bandiagara, Mali). Mais un métissage linguistique avec tous ces peuples aurait laissé des traces (tendance SOV, disparition des classes nominales ou au contraire renforcement des genres pronominaux) - traces introuvables vu l'état actuel de la langue mooré. L'hypothèse la plus courante est que les Nyinyisi auraient, bon gré mal gré, entièrement intériorisé le mooré et purement et simplement abandonné leur langue en pactisant avec l'envahisseur. A celui-ci, le pouvoir politique, à eux la terre et le pouvoir spirituel. Quant à leur langue d'origine, elle est, paraît-il, devenue secrète et réservée aux rites de l'Initiation et au savoir qu'elle transmet. Mais là encore, il est difficile d'imaginer l'extension massive d'une langue étrangère qui ne laisserait comme trace que la disparition de l'accord pronominal avec les classes nominales.

Reste la dernière hypothèse, selon laquelle les Nyinyisi seraient... des Mossi, ou en tout cas des gens très proches d'eux, typiquement « gur », un ensemble de lignages paysans, sans chefferie, qui auraient accepté en même temps la domination et la protection d'une poignée de cousins du sud, montés sur leurs chevaux et armés de pied en cap.

OUVRAGES CITES

- BENDER M.L. 2004. « Nilo-Saharan », in : Heine & Nurse (ci-dessous)
- BENDOR-SAMUEL J.T. 1971. "Niger-Congo, Gur" Current Trends in Linguistics n0 7- the Hague (pp.141-152)
- BONVINI E. 1974. "Traits oppositionnels et traits contrastifs en kasim" POF-Etudes.Paris
- BONVINI E. 1988 . « Prédication et énonciation en kasim », Editions du CNRS, Paris.
- CHANTOUX A., GONTIER A. et PROST A. 1968. "Grammaire gourmantché" Initiations et Etudes Africaines n°XXIII-Université de Dakar -IFAN.
- DELPLANQUE A. 1976. "Phonologie transformationnelle du dagara" Thèse de IIIème cycle-Paris III INLCO.
- DELPLANQUE A. 1979. "Les classes nominales en lyélé" Afrique et Langage n° 12- L'Harmattan Paris.
- DELPLANQUE A. et OUOBA B. 1979. "Les classes nominales en gulimacema" Afrique et Langage n°11 -L'Harmattan Paris.
- DELPLANQUE A. 2001 . « L'article défini : une étude contrastive français-dagara », in : mélanges offerts à G. Deléchelle, éd. F. Toupin, Université de Tours, GRAAT.
- EHRET C. 2004 . « Langue et Histoire », in : Heine & Nurse (ci-dessous) pp. 343-344
- GEEENBERG J.H. 1963 . "The languages of Africa" N. Indiana University Research Center in Anthropology, Folklore and Linguistics. Publication n°25. International Journal of American Linguistics 29.1. part 2.
- GREENBERG JH. 1963. "Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements." Universals of Language pp .58-90. Ed.J .Greenberg , Cambridge. Mass..
- GREENBERG JH. 1966. "Language Universals". Current Trends in Linguistics III 61-112. Ed.Thomas A.Sebeok .The Hague.
- HERAULT G. 1978. "Eléments de grammaire adioukrou" Institut de Linguistique Appliquée n°LXIX -Université d'Abidjan.
- HEINE B. 1976. « A typology of African languages based on the ordrer of meaningful elements ». Kölner Beiträge zur Afrikanistik, 4, Berlin : Reimer.
- HEINE B. & NURSE D. 2004. « Les langues africaines », Karthala, Agence Universitaire de la Francophonie, (titre original : « African Languages : an introduction », Cambridge 2000)

- HOUIS M. 1966. "Aperçu sur les structures des Langues Négro-Africaines" Afrique et Langage -Marseille.
- HOUIS M. 1977. "Plan de Description systématique des langues négro-africaines" - Afrique et langage n°7. L'Harmattan Paris.
- HOUIS M. 1980. "Propositions pour une typologie des langues négro- africaines" - Afrique et Langage n013 .L'Harmattan Paris.
- KABORE R. 1985. « Essai d'analyse de la langue moore, parler de Waogadogo » ; Université de Paris VII, ERA 682,.
- KABORE R. 1994. « La nasalité en mooré », in : Linguistique Africaine n°13.
- KEDREBEOGO G. 1989. « Le samoma (parler de Lroni, Sourou septentrional, Burkina Faso) : phonologie, classes nominales », thèse de doctorat, Université de Ouagadougou,.
- KIETEGHA, J.-B. & MADIEGA, Y. G. 2007 "Une brève introduction à l'histoire du Burkina Faso (Université de Ouagadougou), Site Internet "Histoire de l'Afrique de l'Ouest".
- KOOPMAN H. 1983. « The syntax of verbs : from verb movement rules in the Kru languages to universal grammar », Studies in generative grammar, Foris Publications, Dordrecht.
- KOUADIO N. 1996. « Description systématique de l'attié de Memni (langue kwa de Côte d'Ivoire », doctorat d'Etat, Université de Grenoble.
- LEVTZION N. 1968. "Moslims and Chiefs in West Africa" Oxford Clarendon Press (228p).
- MADIEGA Y.G. 1982 Contribution à l'histoire précoloniale du Gulma (Haute-Volta)-Franz Steiner Verlag GMBH, Wiesbaden, 260 p.
- MANESSY G. 1963. "Structure de la proposition relative dans quelques langues voltaïques"- Journal of African Languages - vol. 2 Part 3. Mac Millan London.
- MANESSY G. 1966. "Essai de typologie du verbe voltaïque". Bulletin de la Société de Linguistique de Paris (pp. 299-318)- Paris Klincksieck.
- MANESSY G. 1969. "Les langues gurunsi: essai d'application de la méthode comparative à un groupe de langues voltaïques." SELAF Paris Klincksieck.
- MANESSY G. 1971. "Langues voltaïques sans classes." Actes du 8ème congrès de la Société de Linguistique de l'Afrique Occidentale. Annales de l'Université d'Abidjan série H- volume 1.
- MANESSY G. 1975. « Les langues Oti-Volta, classification généalogique d'un groupe de langues voltaïques », SELAF, Paris.

- NIKOLAÏ R. 1999 « Aux marges de l'espace chamito-sémitique : songhay et apparentements non-linéaires » (p. 245) in : *Les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques)*, Faits de Langues n°14, vol 2
- NIKIEMA N. 1976. "On the Linguistic Basis of Moore Orthography". Thèse de PHD-Department of Linguistics-Indiana University.
- NIKIEMA N. 1998. "Mise à l'épreuve de trois hypothèses sur l'inventaire des voyelles nasales du moore", in: *Linguistique Africaine* n°21.
- OUOBA B. 1979. "Eléments de grammaire gulmanché." Université de Ouagadougou.
- PERSON Y. "Des Kru en Haute -Volta ?" *Bulletin de l'IFAN* tome 28 série B n01-2.1966 (pp. 485-492).
- PROST A. 1964. "Contribution à l'étude des langues voltaïques". Mémoires de l'IFAN n° 70. Dakar.
- PROST A 1968. "Deux langues voltaïques en voie de disparition : le wara et le natiore." *Documents linguistiques* n0 14-Université de Dakar.
- PROST A. 1972. "Le dogose ou langue des Dogobe ou doghossié." Publications du Département de Linguistique Générale et des Langues Négro-Africaines de la Faculté de Lettres et de Sciences Humaines de l'Université de Dakar, n°19 (Dakar).
- PROST A. 1981. "Les Mandé-Sud en Afrique occidentale." *Le sol, la parole et l'écrit: mélanges en hommage à Raymond Mauny*. Société française d'histoire d'Outre-Mer. L'Harmattan Paris.
- RENNISON J. 1997. « Koromfe », *Descriptive Grammars*, Routledge, London.
- WICHSER M. & BUHLER M. 1979. "Description phonologique du karaboro". Société Internationale de Linguistique - Université de Ouagadougou.
- YE Vinou 1981. "Morphologie du nom et du verbe en bwamu - dialecte de Bagasi." Thèse de IIIème cycle. Université de Nice.